



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE

GENERALE

Distr.
GENERALEA/34/556
22 octobre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAISTrente-quatrième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance au Botswana, au Cap-Vert, aux Comores, à Djibouti, à la
Guinée-Bissau, au Lesotho, au Mozambique, à Sao Tomé-et-Principe,
aux Seychelles et à la Zambie

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ^x	5
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	5
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	9
Programme des Nations Unies pour le développement	10
Programme alimentaire mondial	11
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	13
Organisation mondiale de la santé	14
Banque mondiale	21
Fonds international de développement agricole	23

^x Pour les renseignements de base, voir sect. I, par. 4.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
III. RESUME DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ^x	25
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	25
Programme des Nations Unies pour l'environnement	25
Organisation internationale du Travail	26
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	28
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime	30
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	32

^x Pour les renseignements de base, voir sect. I, par. 5.

I. INTRODUCTION

1. A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a, dans des résolutions, fait appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance spéciale à 10 pays d'Afrique et prié le Secrétaire général de mobiliser des ressources techniques, matérielles et financières en faveur de ces pays. Les résolutions sont les suivantes :

Botswana (résolution 33/130);
Cap-Vert (résolution 33/127);
Comores (résolution 33/123);
Djibouti (résolution 33/132);
Guinée-Bissau (résolution 33/124);
Lesotho (résolution 33/128);
Sao Tomé-et-Principe (résolution 33/125);
Seychelles (résolution 33/129);
Mozambique (résolution 33/126);
Zambie (résolution 33/131).

2. Des programmes spéciaux d'assistance économique ont été institués en faveur de tous ces pays. Les programmes en faveur du Botswana, du Lesotho, du Mozambique et de la Zambie ont été institués en vertu de résolutions du Conseil de sécurité. Les six autres l'ont été par l'Assemblée générale. Tous ces pays se trouvent devant des problèmes économiques particuliers.

3. En application des résolutions adoptées à la trente-troisième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a fait en sorte que des missions se rendent dans tous ces pays; le rapport de chaque mission envoyée figure dans le rapport correspondant du Secrétaire général [A/34/419-S/13506 (Botswana); A/34/172 et Corr.1 (Cap-Vert); A/34/361 et Corr.1 (Comores); A/34/362 (Djibouti); A/34/370 (Guinée-Bissau); A/34/393-S/13485 (Lesotho); A/34/377 (Mozambique); A/34/371 (Sao Tomé-et-Principe); A/34/373 (Seychelles) et A/34/407 (Zambie)].

4. Dans les résolutions mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus, l'Assemblée, entre autres, invitait certaines institutions spécialisées et organismes du système des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs pour qu'ils examinent la question sur l'assistance qu'ils apportent aux pays en question. Elle les invitait également à rendre compte des résultats de leur assistance et de leurs décisions au Secrétaire général en temps voulu pour que l'Assemblée puisse les examiner à sa trente-quatrième session. Les institutions

/...

spécialisées et organismes auxquels cette invitation était adressée étaient les suivants : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Banque mondiale et Fonds international de développement agricole (FIDA).

5. En outre, dans ces résolutions, l'Assemblée priait les institutions spécialisées et les autres organismes compétents des Nations Unies de faire rapport périodiquement au Secrétaire général sur les mesures qu'ils ont prises et les ressources qu'ils ont rendues disponibles pour aider les pays intéressés.

6. Le texte de ces résolutions a été communiqué aux organismes intéressés et leur attention a été appelée sur les passages qui leur étaient destinés. Le présent rapport récapitule les renseignements figurant dans les réponses reçues jusqu'à présent. Dans la section II, on trouvera les passages essentiels des réponses reçues des institutions spécialisées et des autres organismes mentionnés au paragraphe 4 ci-dessus. La section III contient le résumé des renseignements fournis par d'autres organismes des Nations Unies sur les mesures qu'ils ont prises et sur les ressources qu'ils ont mobilisées afin d'aider les pays intéressés.

7. Le présent rapport est soumis à la place d'un additif à chacun des rapports mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus.

II. REPONSES RECUES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES
ORGANISMES DES NATIONS UNIES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

A

/Original : anglais/
/6 juin 1979/

1. On trouvera ci-après des détails de l'assistance fournie aux différents pays :

Botswana

2. Depuis 1978, l'ONUDI exécute, grâce à ses propres ressources pourtant limitées, certains projets destinés à contribuer à l'autonomie économique du Botswana.

3. Dans le cadre du programme ordinaire de l'ONUDI, une mission de planification industrielle, d'un coût total de 6 460 dollars des Etats-Unis, a été entreprise en vue d'identifier les projets que l'ONUDI peut envisager de financer à l'aide de ses propres ressources.

4. Dans le cadre du programme des services industriels spéciaux, deux projets ont été entrepris, qui sont aux derniers stades de leur exécution, visant à étudier les possibilités d'implanter une fabrique de vêtements de cuir et de chaussures et une fabrique de jersey de laine coûtant au total 75 000 dollars.

5. Un autre projet entrant dans le cadre du programme des services industriels spéciaux (assistance à la briqueterie de Gaborone) a été exécuté moyennant des dépenses de 4 850 dollars; il s'agissait d'encourager les industries autochtones utilisant les ressources naturelles locales et de permettre à la briqueterie de reprendre sa production sur une base saine.

6. Deux autres projets entrant dans le cadre du même programme ont été approuvés; il s'agira, moyennant 57 700 dollars, d'étudier les possibilités de produire des matériaux pour la construction de clôtures et des produits connexes et de créer des installations où moudre le sorgho. Leur exécution doit commencer sous peu.

7. A l'aide de fonds prélevés sur le programme ordinaire de l'ONUDI, on étudiera les possibilités de développer et d'aider des entreprises de terrassement et de construction routières appartenant à des ressortissants du Botswana.

Cap-Vert

8. En 1978, un projet tendant à aider pendant un an le Département de la planification économique de ce pays à élaborer des politiques et un programme national de développement industriel a été approuvé au titre du programme ordinaire de l'ONUDI (51 100 dollars des Etats-Unis). Son exécution est en cours.

/...

9. En outre, une bourse de six mois a été accordée à un Cap-Verdien pour étudier les techniques du tannage des peaux de requin et de l'utilisation d'autres parties du requin.

10. En avril de cette année, un petit projet a été approuvé au titre du programme des services industriels spéciaux afin d'aider le gouvernement à négocier un prêt devant lui permettre de créer une usine de fabrication de pâtes et de biscuits.

Comores

11. Une mission de programmation aux Comores a été organisée en 1978 avec le concours de la FAO. Elle se déroule actuellement et on pense qu'elle permettra d'identifier les projets que l'on pourrait envisager d'exécuter dans les limites du chiffre indicatif de planification du pays ou à l'aide des propres ressources de l'ONUDI.

Djibouti

12. A la suite de la visite et du rapport de la mission spéciale des Nations Unies qui s'est rendue à Djibouti, l'ONUDI a envoyé en mission spéciale, du 18 au 22 novembre 1978, son Conseiller principal hors siège en matière de développement industriel pour qu'il envisage, en consultation avec les autorités, quel élément de l'assistance prévue dans le rapport de la mission spéciale l'ONUDI aurait à apporter dans l'immédiat.

13. Le rapport du Conseiller, qui a été examiné avec les autorités de Djibouti, recommandait d'apporter une assistance technique dans un certain nombre de domaines, notamment la petite industrie, la réparation et l'entretien de machines, les abattoirs, l'approvisionnement en eau et la formation industrielle. Des propositions quant aux projets à entreprendre ont été élaborées par l'ONUDI et soumises aux autorités pour examen.

14. En outre, on songe à certains projets liés au développement de l'industrie du bâtiment et de la production de matériaux de construction, tels que le ciment, et à la mise en valeur des ressources en eaux minérales.

Guinée-Bissau

15. Les efforts de l'ONUDI en faveur de la Guinée-Bissau ont consisté surtout à veiller à ce que le plan de développement du pays fasse une plus large place au développement industriel. Le Ministre de la planification économique a été d'accord pour penser que l'ONUDI devrait mettre à la disposition du service central de la planification du Ministère de la planification un économiste spécialiste des questions industrielles. Cet économiste devrait contribuer de façon importante aux travaux du service de la planification et aider le gouvernement, le PNUD et l'ONUDI à élaborer un ensemble bien défini de politiques et de stratégies qui permette d'insérer la programmation du secteur industriel dans le prochain programme du pays. Il reste à régler les derniers détails du financement.

/...

Lesotho

16. Un projet entrant dans le cadre du programme ordinaire de l'ONUDI a été achevé au début de cette année; il visait à identifier les projets industriels pouvant être entrepris dans des secteurs industriels spécifiques et à déterminer l'assistance technique encore nécessaire pour encourager certains projets industriels (coût : 25 000 dollars des Etats-Unis).

17. Deux projets entrant dans le cadre du programme des services industriels spéciaux ont été approuvés. Il s'agira de créer une briqueterie mécanisée et de préparer le terrain en vue de la création d'une fabrique pilote d'outils et de machines agricoles (coût total : 45 850 dollars des Etats-Unis). En principe, ces projets seront bientôt mis en route.

Mozambique

18. Une mission de programmation d'un haut niveau a été envoyée au Mozambique vers le milieu de juillet 1978. La mission a identifié trois projets - conseils et gestion industriels, formation et services consultatifs industriels et industries du traitement du bois - qu'il fallait immédiatement faire bénéficier d'une assistance. Elle a d'ailleurs proposé que, vu l'urgence de l'assistance nécessaire, ces projets soient financés grâce au programme des services industriels spéciaux de l'ONUDI. Toutefois, aucune demande d'aide officielle n'a encore été reçue du gouvernement pour ces projets.

Sao Tomé-et-Principe

19. Une étude a été achevée sur l'agrandissement de la brasserie existante et le gouvernement examine actuellement la proposition de l'expert. L'ONUDI a fait savoir qu'elle était disposée à aider le gouvernement à trouver les fonds nécessaires pour réaliser l'agrandissement recommandé.

20. L'ONUDI a informé le gouvernement qu'elle était disposée à financer une mission d'étude qui évaluerait les besoins de la petite briqueterie qui existe déjà à Sao Tomé. Grâce à l'assistance qui serait apportée, on envisage de rénover l'usine existante et de voir s'il est possible d'augmenter sa capacité de production.

21. Afin de donner suite à la recommandation de la mission spéciale des Nations Unies tendant à ce que l'on encourage l'industrie du traitement du bois, l'ONUDI étudie la possibilité de créer un chantier de réparation des bateaux de pêche. Cette étude en est encore à son tout début.

Seychelles

22. Plusieurs missions de l'ONUDI se sont rendues aux Seychelles et ont identifié certains domaines dans lesquels une assistance pourrait être apportée afin de répondre aux besoins particuliers de ces îles.

/...

23. Dans le cadre du programme des services industriels spéciaux, une mission a recommandé d'accorder une assistance qui permette de former des cadres de niveau intermédiaire et d'identifier des projets de développement industriel et des sources de financement. Un projet est élaboré en ce moment avec le concours du Gouvernement seychellois.

24. Le financement d'une enquête industrielle à mener dans les Seychelles afin d'identifier les possibilités industrielles du pays, compte tenu de ses ressources et de ses moyens, a été approuvé dans le cadre du programme SIS. Le montant approuvé est de 47 000 dollars des Etats-Unis.

25. Deux petits projets ont été approuvés en vue de l'implantation et de la mise en route d'un chantier de construction et de réparation de bateaux. Ces projets seront financés à l'aide de fonds de l'ONUDI de différentes sources. Ils entrent dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement.

26. Enfin, une mission d'étude évaluera les quantités de matières brutes dont l'industrie du bâtiment peut disposer.

Zambie

27. On a mis au point cinq projets qui doivent pouvoir être financés dans les limites du CIP du pays. Il s'agit des projets suivants : Renforcement du Ministère de l'industrie (244 000 dollars des Etats-Unis); Identification de projets industriels (388 000 dollars des Etats-Unis); Etudes de faisabilité industrielle (200 000 dollars des Etats-Unis); Pollution industrielle (15 000 dollars des Etats-Unis); Etude de faisabilité d'une usine d'élaboration du cuivre, commune à la Zambie et au Nigéria (135 000 dollars des Etats-Unis). On pense que ces projets commenceront à être exécutés en 1979.

B

1. Le Conseil du développement industriel de l'ONUDI a, à de nombreuses reprises, souligné la nécessité d'encourager le développement en apportant une assistance accrue à certains groupes de pays, à savoir les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les pays insulaires, ainsi que les pays les plus gravement touchés et les pays de première ligne. Parmi ces pays figurent le Botswana, le Cap-Vert, les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et la Zambie.

2. L'ONUDI ne s'est pas seulement efforcée de veiller à ce que la plus large part possible des ressources provenant du chiffre indicatif de planification (CIP) du PNUD soit consacrée aux pays susmentionnés. Elle a aussi confirmé qu'elle s'était engagée à encourager et à favoriser leur développement industriel, en leur allouant des fonds accrus provenant du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel (FNUDI) et du programme des services industriels spéciaux (SIS), ainsi que du programme ordinaire, compte tenu des priorités établies par le Conseil du développement industriel à sa douzième session, en mai 1979.

/...

3. Le Conseil du développement industriel a, en particulier, décidé de consacrer la majeure partie des fonds du FNUDI aux activités suivantes qui présentent de l'intérêt pour les pays intéressés :

- a) Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés;
- b) Mise au point et transfert des techniques industrielles;
- c) Coopération économique entre pays en développement;
- d) Formation et renforcement des institutions de formation industrielle;
- e) Renforcement de l'infrastructure industrielle;
- f) Traitement des ressources naturelles locales;
- g) Industries répondant aux besoins essentiels et industries rurales.

4. Le Conseil du développement industriel a en outre attaché une attention particulière aux questions suivantes :

- a) Intégration des femmes au développement;
- b) Redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement;
- c) Rôle du secteur public dans le développement industriel.

Le rapport annuel du Directeur exécutif pour 1978 évoque les thèmes ci-dessus. Les mesures que l'on met actuellement au point sont axées sur les mêmes questions.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

/Original : anglais/
/20 août 1979/

En ce qui concerne les pays et résolutions dont il est question dans votre lettre, veuillez trouver ci-joint un exemplaire de l'Aperçu des programmes de pays présenté au Conseil d'administration à sa dernière session (mai 1979) pour chacun de ces pays 1/. Ces documents fournissent un panorama complet de la coopération passée, présente et future du FISE. En mai 1979, la contribution du FISE aux activités d'assistance était la suivante :

1/ Ces documents n'ont pas été reproduits dans le présent rapport; pour le texte complet, voir E/ICEF/P/L.1907 (REC), E/ICEF/P/L.1805, E/ICEF/P/L.1807 (REC), E/ICEF/P/L.1808 (REC), E/ICEF/P/L.1811, E/ICEF/P/L.1815 (REC), E/ICEF/P/L.1817 (REC), E/ICEF/P/L.1822, E/ICEF/P/L.1826 (REC), E/ICEF/P/L.1835 (REC) et E/ICEF/P/L.1841.

/...

(En dollars E.-U.)

<u>Pays</u>	<u>Derniers engagements de dépenses approuvés en 1979</u>	<u>Fonds provenant d'engagements précédents</u>	<u>"Décisions de noter projets approuvés correspondant à des contributions précises"</u>
Botswana	-	456 000	817 000
Cap-Vert	464 000	-	500 000
Comores	600 000	24 000	435 000
Djibouti	207 000	-	-
Guinée-Bissau	445 000	848 000	1 115 000
Lesotho	-	1 018 000	76 000
Mozambique	1 000 000	918 000	1 490 000
Sao Tomé-et-Principe	-	96 000	39 000
Seychelles	160 000	102 000	-
Zambie	-	351 000	909 000

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

A

/Original : anglais/
/27 mars 1979/

1. Les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale ont été portées à l'attention des bureaux régionaux concernés du PNUD et un rapport sur l'assistance que le PNUD fournit à ces pays a été établi et sera présenté au Conseil d'administration à sa vingt-sixième session en juin 1979. Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ce rapport 2/.

2. En outre, si la date à laquelle doit être établi le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session le permet, un exemplaire du compte rendu analytique du débat du Conseil d'administration sur ce sujet ainsi que le texte des décisions que celui-ci pourra prendre, seront également transmis.

2/ Le rapport n'a pas été reproduit dans le présent document; pour le texte complet, voir DP/375.

/...

B

/Original : anglais/
/22 août 1979/

Lors de sa vingt-sixième session, qui a eu lieu à New York, le Conseil d'administration du PNUD a été saisi du document DP/375. Le débat, qui a eu lieu au Conseil, est résumé ci-dessous :

"En ce qui concerne les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité concernant le Botswana, le Cap-Vert, les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et la Zambie, plusieurs membres ont appuyé et approuvé les efforts que le PNUD a déployés pour appliquer ces résolutions. Certains, soulignant l'importance des besoins particuliers de ces pays, ont prié le PNUD d'accélérer encore ses efforts."

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

/Original : anglais/
/28 août 1979/

1. Veuillez trouver ci-joint un exemplaire du rapport du Directeur exécutif sur les actions présentant un intérêt particulier pour le Programme depuis la cinquième session du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire 3/, qui contient, aux paragraphes 2 et 3, des renseignements concernant l'assistance à certains pays en développement souffrant de privations. Ce rapport a été présenté au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire à sa septième session qui a eu lieu en mai 1979.

3/ Ce rapport n'a pas été reproduit dans le présent document, à l'exception du passage ci-après; pour le texte complet, voir WFP/CFA:7/15.

/...

Extrait du document WFP/CFA/7/15

Assistance à certains pays en développement
souffrant de privations

Les détails de l'aide fournie sont donnés ci-dessous :

Pays	Projets de développement économique et social		Opérations d'urgence	
	Nombre	Coût total pour le PAM <u>Dollars</u>	Nombre	Coût total pour le PAM <u>Dollars</u>
Comores	4	4 038 200	1	1 415 900
Guinée-Bissau	7	8 411 200	1	901 000
Sao Tomé-et-Principe ...	2	2 045 600	-	-
Mozambique	8	11 858 800	5	13 230 200
Cap-Vert	9	13 914 000	3	3 250 200
Lesotho	14	57 615 400	2	1 134 600
Botswana	9	32 554 400	4	3 194 000
Zambie	12	7 578 400	5	97 900
Djibouti	-	-	3	1 680 200

Pour le moment les Seychelles ne bénéficient pas encore d'une assistance, vu qu'aucune requête n'a été reçue jusqu'à présent.

/...

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

/Original : anglais//5 juin 1979/

1. Comme l'Assemblée générale l'a demandé, les résolutions pertinentes de celle-ci, de même que les mesures prises par la FAO, seront portées à l'attention du Conseil de la FAO et à celle de la Conférence de la FAO lors de leurs prochaines sessions.

2. Conformément aux résolutions, la FAO a mis au point des activités spéciales d'assistance en faveur des pays en question.

Botswana

3. Une réserve céréalière stratégique de 6 000 tonnes de sorgho, dont le coût sera d'un million de dollars, doit être constituée par le PAM, en consultation avec la FAO.

Cap-Vert

4. En raison de la grave situation de l'alimentation et de l'agriculture dans ce pays, le Directeur général a lancé, le 7 mars 1979, un appel aux donateurs potentiels.

Comores

5. Une mission de programmation de la FAO, financée par le PNUD, s'est rendue dans le pays en novembre 1978 et a élaboré 18 projets, représentant au total 4 540 700 dollars, qui seront soumis à l'examen de donateurs.

Djibouti

6. En 1978, le Programme de coopération technique a financé une mission chargée de repérer les besoins en matière d'agriculture.

Guinée-Bissau

7. Le Programme de coopération technique a financé une mission de programmation qui s'est rendue dans le pays en février/mars 1979 et a mis au point 16 projets représentant au total 13 475 050 dollars, qui seront soumis pour examen aux donateurs.

Lesotho

8. Le Lesotho est un pays pilote pour les travaux du Groupe d'étude sur le développement rural du Comité administratif de coordination (CAC); la FAO s'apprête à y exécuter deux projets : un projet d'assistance au développement rural intégré (628 933 dollars) et des activités d'assistance préparatoire au projet de développement rural du Thabana Moreno (234 000 dollars).

/...

Mozambique

9. Une mission d'élaboration des projets s'est rendue dans le pays en octobre/novembre 1978 et son rapport a été soumis au gouvernement pour approbation; huit projets, représentant au total 23,5 millions de dollars, ont été élaborés, et notamment un projet relatif à la constitution d'une réserve céréalière de 60 000 tonnes pour garantir la sécurité alimentaire.

Sao Tomé-et-Principe

10. La FAO a participé en 1978 à une mission spéciale des Nations Unies ayant pour objet de définir des projets et des programmes de développement nécessitant une assistance d'urgence.

Seychelles

11. Une mission financée par le Programme de coopération technique s'est rendue dans le pays en octobre 1978 et a élaboré 15 projets qui ont été soumis aux donateurs pour examen (le coût de 10 d'entre eux a été évalué au total à 2 136 000 dollars).

Zambie

12. Un rapport définissant un programme de sécurité alimentaire établi par une mission qui s'était rendue dans le pays en septembre 1978 a été présenté au gouvernement pour approbation; le coût du programme ainsi établi s'élève à 48 millions de dollars et porte surtout sur la construction d'entrepôts pour le stockage des réserves.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

A

Original : anglais
3 juillet 1979

1. Les renseignements concernant les activités entreprises par l'OMS en collaboration avec les pays mentionnés dans votre lettre sont indiqués ci-dessous.

Botswana

2. La contribution de l'OMS aux programmes techniques du Botswana dans le domaine de la santé pour l'exercice 1978-1979 se décompose en 187 500 dollars imputés sur son budget ordinaire et 603 600 dollars financés par des ressources extra-budgétaires. L'OMS collabore avec le gouvernement à des activités de planification en cours dans le domaine de la santé, notamment à l'évaluation de 10 plans de district dans le cadre des travaux préparatoires pour le prochain

/...

plan de développement (1979-1984). L'OMS participe également d'une manière active à la planification et à la gestion des services de santé du pays; elle fournit des services de coopération technique et des bourses pour la formation du personnel de santé. Le Botswana figure parmi les bénéficiaires du projet de coopération OMS/Agence suédoise pour le développement international relatif à la mise en oeuvre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

Cap-Vert

3. Au cours de l'exercice financier 1978-1979, l'OMS a fourni au total 515 900 dollars pour le développement des services de santé et l'enseignement des sciences de la santé.

4. L'OMS fournit un appui au programme de développement intégré des services de santé qui prévoit la création d'un système de services de santé polyvalent et décentralisé qui permette à la population de bénéficier de soins préventifs et curatifs soit dans des installations permanentes soit à la maison. Un programme de santé maternelle et infantile est en cours d'exécution dans le cadre du programme général de santé. La lutte contre les maladies transmissibles fait également partie intégrante du développement des services de santé. La lutte contre la réapparition du paludisme et la lutte contre la tuberculose, la lèpre et les maladies parasitaires ont une place prioritaire. Un programme élargi de vaccination est actuellement en cours d'exécution dans les services déjà en place. L'OMS participe également aux programmes de promotion et d'amélioration des mesures d'assainissement et au programme d'approvisionnement en eau potable. L'Organisation contribue au programme de formation du personnel sanitaire, en particulier en accordant des bourses d'études, conformément aux priorités définies par le gouvernement.

Comores

5. Pendant l'exercice 1978-1979, l'OMS fournit une assistance d'un montant total de 1 022 700 dollars. L'Organisation participe au programme de développement des services de santé, notamment à la programmation de la santé publique et à la gestion et à la planification des services de santé, à la mise au point de statistiques de la santé et à l'élaboration d'un programme de soins de santé primaires au niveau des villages. L'OMS participe à la mise en oeuvre du programme élargi de vaccination, en fournissant des vaccins et du matériel. Elle offre également un appui pour la formation sur place du personnel sanitaire, en particulier en fournissant des services d'enseignants et du matériel d'enseignement. Elle continue également à financer la formation des agents sanitaires qualifiés en fournissant des bourses qui leur permettent d'aller se perfectionner à l'étranger.

/...

Djibouti

6. En 1978, plusieurs consultants de l'OMS se sont rendus à Djibouti dans le cadre du programme d'éradication de la variole, et un ingénieur sanitaire de l'OMS a fourni des conseils en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

7. Des consultations ont eu lieu entre l'OMS et le Gouvernement djiboutien en 1978 en vue d'étudier les modalités de leur future collaboration, et les domaines prioritaires suivants ont été définis aux fins de cette collaboration : programme élargi de vaccination, lutte contre la tuberculose, examen de la situation en ce qui concerne le paludisme, formation du personnel sanitaire et études de préinvestissement pour l'approvisionnement en eau des zones urbaines et rurales et pour l'évacuation des eaux usées et des excréments. En 1979, un consultant de l'OMS a été pendant un mois en mission à Djibouti pour mettre au point, en consultation avec les autorités gouvernementales, un plan d'action détaillé concernant les services de santé maternelle et infantile en général, le programme élargi de vaccination et la prévention et le traitement par réhydratation des maladies diarrhéiques chez les jeunes enfants.

8. L'OMS collabore avec le Gouvernement djiboutien et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) à l'élaboration d'un descriptif de projet au titre duquel le FNUAP fournira un appui pour les services de santé maternelle et infantile et de planification de la famille.

9. Plusieurs boursiers originaires de Djibouti poursuivent leurs études à l'étranger dans le cadre du programme de bourses de l'OMS. Un montant de 53 033 dollars a été inscrit au budget ordinaire en 1978 à cet effet. On prévoit pour 1979 d'augmenter le nombre de bourses et on prend les dispositions voulues pour le placement des boursiers.

Guinée-Bissau

10. Pendant l'exercice 1978-1979, l'OMS a fourni un montant de 984 300 dollars. L'Organisation participe à la mise en place de services de santé et à la lutte contre les maladies transmissibles en fournissant du personnel et du matériel dans le cadre d'un projet intégré. Elle collabore également au programme de formation du personnel sanitaire en fournissant les services d'enseignants, des fournitures et des bourses, en particulier pour la formation supérieure des médecins et des infirmières. L'OMS fournit également des réservoirs d'eau salubre et des appareils de forage.

Lesotho

11. La contribution de l'OMS au deuxième plan quinquennal de développement du Lesotho (1975/1976-1979/1980) comprend une assistance pour le développement des services de santé et l'enseignement des sciences de la santé, et la fourniture de bourses. En 1978, la trente et unième Assemblée mondiale de la santé a prié les Etats membres de l'OMS et le Directeur général de fournir toute la coopération

/...

nécessaire en matière de santé à la population touchée. La trente-deuxième assemblée mondiale de la santé a prié le Directeur général d'accorder une priorité particulière, dans les programmes d'assistance sanitaire, aux Etats de la ligue de front, au Lesotho et au Swaziland. Pendant l'exercice 1978-1979, l'OMS a fourni des crédits d'un montant total de 830 800 dollars (dont 459 000 dollars imputés sur son budget ordinaire) pour les besoins du Lesotho en matière de santé.

12. L'OMS collabore avec le gouvernement à améliorer les services de gestion et de planification de la santé publique, ce qui permettra de mieux définir les domaines nécessitant une coopération extérieure et aidera le Ministère de la santé à s'acquitter pleinement de ses responsabilités de coordination et de supervision et de ses responsabilités techniques. Un premier pas vers la programmation de la santé publique dans le pays a été effectué en 1978, date à laquelle un Comité d'action a établi un programme national de soins de santé primaire. Une campagne de vaccination financée par la Banque africaine de développement, qui est en cours à l'heure actuelle, reçoit un appui de l'OMS. L'Organisation participe également aux efforts déployés pour améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement dans les communautés rurales. Le Lesotho fait partie des bénéficiaires du projet de coopération OMS/Agence suédoise pour le développement international relatif à la mise en oeuvre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. L'OMS participe avec d'autres organisations à la création de la Faculté des sciences de la santé qui dispensera une formation à différentes catégories d'agents sanitaires, ainsi qu'à des docteurs en médecine. Le programme de bourses se poursuit avec la participation de l'OMS et d'organismes bilatéraux.

Mozambique

13. Dans le cadre du programme spécial de coopération avec la République populaire du Mozambique, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a fourni en 1978-1979 des crédits d'un montant de 391 000 dollars imputés sur son budget ordinaire, en sus d'un montant de 1 111 400 dollars provenant de ressources extra-budgétaire. Le Mozambique est également le siège de deux projets multinationaux, l'un portant sur la surveillance épidémiologique et l'autre sur le paludisme et d'autres maladies parasitaires.

14. L'OMS fournit un appui matériel et technique aux activités de vaccination en cours dans le cadre du programme chargé de vaccination et intégrées dans les activités régulières du Service de santé publique. Elle collabore également avec le Gouvernement mozambicain à la réalisation de divers programmes ayant pour objet l'introduction de mesures de santé de base. Il s'agit entre autres de programmes intensifs de construction de latrines, d'approvisionnement en eau et de contrôle de la qualité de l'eau, de lutte contre les vecteurs, et d'autres mesures systématiques d'hygiène et de l'environnement, en particulier dans les communautés villageoises. Le Mozambique figure parmi les bénéficiaires du projet de coopération OMS/Agence suédoise pour le développement international concernant la mise en oeuvre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. L'OMS fournit également un appui financier au programme de

formation du personnel sanitaire, qui comprend la formation d'agents des services de santé publique et d'agents sanitaires polyvalents. Une aide d'urgence est fournie aux populations qui reçoivent l'assistance des mouvements de libération dont le siège se trouve au Mozambique. Grâce à des fonds fournis par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'élevant au total à 284 500 dollars, l'OMS contribue à répondre aux besoins en matière de santé des personnes réfugiées dans le pays.

Sao Tomé-et-Principe

15. Pendant l'exercice 1978-1979, l'OMS fournit à Sao Tomé-et-Principe des crédits d'un montant de 361 000 dollars imputés sur son budget ordinaire et 123 800 dollars provenant de sources extra-budgétaires. L'Organisation fournit un appui pour la planification des programmes de santé publique et prend part au programme de renforcement des services de santé. Elle appuie également les efforts déployés par le Gouvernement pour développer les établissements de soins, accélérer le perfectionnement du personnel sanitaire, mieux répartir le personnel de santé qualifié et élargir son champ d'action. Des bourses ont été octroyées pour la formation de 21 agents sanitaires, sept statisticiens et huit infirmières et docteurs.

Seychelles

16. Pendant l'exercice 1978-1979, l'OMS fournit des crédits d'un montant de 45 300 dollars imputés sur son budget ordinaire pour les programmes de santé publique du pays. Si on ajoute à ces fonds ceux provenant de sources extra-budgétaires, le montant de l'assistance fournie dans le domaine de la santé s'élève au total à 268 000 dollars.

17. La coopération technique et matérielle de l'OMS avec le Gouvernement des Seychelles porte sur la planification et la gestion des services de santé et la formation du personnel sanitaire, surtout grâce à des bourses d'études à l'étranger et également grâce aux services de personnel recruté pour une période de courte durée en vue de former sur place les Seychellois. L'OMS collabore avec le Gouvernement à l'amélioration de l'état de santé des mères et des enfants, notamment à l'intégration des services de planification de la famille dans les services de santé maternelle et infantile.

Zambie

18. Les crédits alloués par l'OMS à la Zambie pour l'exercice 1978-1979 s'élèvent au total à 839 000 dollars. Un Coordonnateur de programmes de l'OMS fournit un appui pour le développement de la planification de la santé publique et est chargé de gérer le programme de collaboration de l'OMS. L'Organisation participe au programme national de santé de la famille qui prévoit également le renforcement des services de santé maternelle et infantile. En ce qui concerne le programme de développement du personnel sanitaire, l'OMS continue à fournir des services d'enseignants, des fournitures et du matériel et des bourses. La Zambie figure parmi les bénéficiaires du Programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales. L'Organisation appuie les activités interrégionales

/...

entreprises au Centre de recherche sur les maladies tropicales de Ndola, et collabore à d'autres activités nationales de recherche. Elle participe également au programme national de prophylaxie et de lutte contre les maladies. La Zambie fait partie des bénéficiaires du projet de coopération OMS/Agence suédoise de développement international relatif à la mise en oeuvre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

B

/Original : anglais/
/17 août 1979/

1. L'Assemblée mondiale de la santé ayant examiné l'assistance fournie aux pays énumérés dans votre lettre, vous voudrez bien trouver ci-joint le rapport du Directeur général ^{4/} intitulé "Collaboration avec le système des Nations Unies - Coopération avec les Etats ayant récemment accédé à l'indépendance et avec les Etats en voie d'y accéder en Afrique : lutte de libération en Afrique australe", qui a été présenté à la trente-deuxième Assemblée mondiale de la santé.

2. Vous voudrez bien également trouver ci-joint le texte de la résolution WHA 32.20, qui porte sur la coopération de l'OMS avec les Etats ayant récemment accédé à l'indépendance en Afrique : les paragraphes 2 et 3 sont reproduits ci-après :

"La trente-deuxième Assemblée mondiale de la santé,

...

2. Apporte son plein soutien aux Etats de la ligne de front, au Lesotho et au Swaziland pour les efforts consentis en faveur des réfugiés en provenance des pays sous domination des régimes illégaux ou racistes;

3. Prie le Directeur général :

- 1) D'intensifier la coopération dans le domaine de la santé avec les Etats de la ligne de front, le Lesotho et le Swaziland et singulièrement avec les pays victimes des agressions répétées du régime raciste de l'Afrique du Sud et du régime illégal de la Rhodésie du Sud;
- 2) D'accorder une priorité particulière, dans les programmes d'assistance sanitaire pour la Région africaine de l'OMS, aux Etats de la ligne de front, au Lesotho et au Swaziland;

^{4/} Non reproduit dans le présent document; pour le texte intégral, voir le document de l'Assemblée mondiale de la santé A/32/27.

/...

- 3) De continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir des appuis gouvernementaux et non gouvernementaux pour un programme d'assistance d'urgence aux Etats de la ligne de front, au Lesotho et au Swaziland;
- 4) De faire rapport à la trente-troisième Assemblée mondiale de la santé sur la mise en oeuvre de la présente résolution."

BANQUE MONDIALE

A

/Original : anglais/
/5 juin 1979/

1. Au sujet des programmes d'assistance entrepris par l'Organisation des Nations Unies dans un certain nombre de pays africains confrontés à des difficultés économiques particulières, on trouvera ci-après une description de l'assistance fournie par la Banque mondiale à ces pays au cours de l'exercice 1978 (juillet 1977 à juin 1978) et pendant l'exercice 1979, jusqu'à la date indiquée ci-dessus.

Botswana

2. Au cours de l'exercice 1978, la Banque a accordé deux prêts d'un montant de 14,5 millions de dollars aux fins du financement du développement des secteurs agricole et urbain. Le projet intéressant l'agriculture a principalement pour objet d'enrayer la dégradation importante des parcours, en améliorant les méthodes d'aménagement des parcours et de gestion du bétail, tandis que le prêt accordé au secteur urbain servira à développer l'infrastructure sociale et économique dans deux grandes villes du nord-est, à créer ou à revaloriser environ 1 250 emplois, et à accroître la participation des pauvres à la croissance économique de la région. Des projets relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement ainsi qu'à l'enseignement sont actuellement mis au point et la Banque continue de tenir à l'étude le programme proposé en ce qui concerne l'exploitation des services ferroviaires en cas d'urgence.

Cap-Vert

3. Une mission économique est rentrée récemment du Cap-Vert et son rapport est en cours d'élaboration. Sur la base de ses recommandations, des missions opérationnelles détermineront des projets se prêtant à une assistance financière de la Banque.

Comores

4. Au cours de l'exercice 1979, la Banque a accordé un premier crédit de 5 millions de dollars pour contribuer à financer un programme de développement du secteur des transports comprenant la construction et l'entretien des routes, la fourniture d'une assistance technique et des services de formation. Un projet intéressant l'amélioration de la culture du cocotier doit être évalué au cours de l'exercice 1980. La Banque étudie actuellement la possibilité d'entreprendre un projet de développement rural, suite à une étude du PNUD et de la FAO sur ce secteur, et une mission est également prévue pour mettre au point un projet relatif à l'enseignement, sur la base d'une étude du système d'enseignement qui sera entreprise prochainement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

/...

Djibouti

5. Les formalités concernant sa demande d'admission étant achevées, une mission d'étude économique est revenue récemment de Djibouti; le rapport de cette mission est en cours d'élaboration et la Banque envisage les modalités d'assistance à ce pays.

Guinée-Bissau

6. Au cours de l'exercice 1979, la Banque a approuvé l'octroi d'un crédit de l'Association internationale de développement (AID) s'élevant à 9 millions de dollars pour un projet de remise en état des routes, comprenant la fourniture d'une assistance technique et de services d'entretien.

Lesotho

7. Pendant l'exercice 1978, l'AID a engagé des crédits s'élevant à 13,5 millions de dollars pour les secteurs de l'agriculture et de l'enseignement. Ceux qui sont destinés au secteur agricole serviront à financer en partie un programme de services agricoles de base, dont le but est d'accroître le rendement des principales cultures. Ce programme étendu, dont 130 000 familles doivent être les bénéficiaires, s'appliquera à 75 p. 100 des terres arables, et touchera deux tiers de la population du Lesotho. Les engagements de l'AID pour l'exercice 1979 totalisent à cette date 15 millions de dollars, et sont consacrés à l'amélioration de l'entretien des routes, à l'exécution d'études de faisabilité dans le secteur des transports et à l'extension du réseau d'approvisionnement en eau dans sept villes.

Mozambique

8. Aucune opération n'a été entreprise au Mozambique, qui n'a pas encore demandé à être admis à la Banque.

Seychelles

9. La demande d'admission des Seychelles à la Banque mondiale est actuellement à l'étude. Entre-temps, une mission économique de reconnaissance de la Banque s'est rendue dans le pays et elle élabore actuellement son rapport; la possibilité d'accorder une assistance financière, notamment en ce qui concerne les installations portuaires et la pêche, est envisagée.

Zambie

10. Pendant l'exercice 1978, la Banque a approuvé l'octroi d'un crédit de 11,3 millions de dollars en vue d'améliorer les programmes d'entretien des routes et de renforcer les institutions connexes, grâce à une assistance technique et à la fourniture de matériel pour l'entretien des routes et pour les ateliers. Au cours de l'exercice 1979, elle a engagé un nouveau crédit de 11 millions de dollars, dont 5 millions pour l'assistance technique visant principalement à améliorer les services de planification et d'élaboration des projets de la Zambie, et 6 millions pour l'amélioration des plantations de café et le développement des petites exploitations agricoles. La Banque envisage également d'accorder une assistance financière pour la remise en état du réseau ferroviaire, y compris la fourniture de matériel, de locomotives, de matériel roulant et de services de formation en vue d'améliorer l'entretien.

/...

B

/Original : anglais/
/27 août 1979/

Les résolutions mentionnées ont été portées à l'attention des administrateurs auxquels le Conseil des gouverneurs (Conseil d'administration) délègue des pouvoirs en matière de politique opérationnelle. Lorsqu'une assistance a été fournie à ces pays sous forme de prêts et de crédits, il a fallu l'approbation des administrateurs. Dans les cas où aucun prêt n'a encore été consenti, des missions de la Banque se sont rendues sur place, sur ordre de la Direction, et la situation économique est actuellement à l'étude.

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

/Original : anglais/
/31 août 1979/

1. Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale ont été portées à l'attention du Conseil d'administration du FIDA, à sa sixième session, tenue à Rome du 26 au 28 juin 1979, en tant que questions pouvant intéresser le développement agricole de ces pays, dans le cadre des activités confiées au FIDA. Le Conseil d'administration a pris acte de ces résolutions; une description détaillée des activités entreprises ou envisagées par le FIDA figure ci-après.

Botswana

2. Une mission spéciale de programmation est prévue pour septembre 1979.

Cap-Vert

3. Un prêt d'un montant de 3,8 millions de dollars des Etats-Unis a été approuvé en 1978.

Comores et Mozambique

4. Des missions de reconnaissance sont prévues pour novembre 1979.

Djibouti

5. Un projet intéressant la pêche est à l'étude.

Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe

6. Des missions d'étude sont prévues pour novembre 1979.

Lesotho

7. Une mission d'étude est prévue pour septembre 1979.

/...

Seychelles

8. Des activités d'assistance sont à l'étude.

Zambie

9. Une mission de reconnaissance a été envoyée en Zambie en avril 1979, et elle doit être suivie, en septembre 1979, d'une autre mission chargée de l'élaboration de projets.

10. Pendant les 21 premiers mois qui ont suivi la création du Fonds, c'est-à-dire jusqu'à la fin août 1979, les prêts du FIDA à des pays africains ont totalisé 86,14 millions de dollars des Etats-Unis, soit 35 p. 100 du total des prêts accordés pendant cette période (242,93 millions de dollars). En outre, les dons octroyés par le FIDA, pendant cette période, à la région africaine pour financer des travaux de recherche tendant à accroître la production alimentaire et à améliorer les niveaux nutritionnels et pour élaborer des projets ont totalisé 3,3 millions de dollars, soit 80 p. 100 de l'ensemble des dons du FIDA (4,15 millions de dollars).

III. RESUME DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR DES INSTITUTIONS
SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

/Original : anglais/

/11 avril 1979/

Projets nationaux

1. La CNUCED a réalisé un programme global d'assistance technique pour la Guinée-Bissau et a fourni des services de consultants à court terme aux Seychelles pour des services de collecte, ces deux projets étant financés par le PNUD. D'autres projets d'assistance technique qui sont actuellement en cours d'exécution ou qui seront bientôt lancés sont les suivants : un projet régional sur l'intégration des secteurs extérieurs de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, la prestation des services d'un conseiller en politique et planification commerciales au Botswana et une assistance d'urgence à la Zambie pour atténuer la congestion dans le couloir de transit.

Projet régional pour les pays africains les moins avancés

2. Le Botswana, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Lesotho ont appuyé ce projet financé par le PNUD, et les Comores et Djibouti feront probablement de même sous peu. Ce projet vise à renforcer les ministères du commerce extérieur : des conseillers régionaux offriront des conseils aux hauts fonctionnaires et deux volontaires des Nations Unies apporteront leur appui au jour le jour à chaque pays participant.

Projet régional pour les pays sans littoral d'Afrique australe

3. En 1978, la CNUCED a organisé dans la sous-région de l'Afrique australe une mission d'étude des transports de transit, ce qui lui a permis d'identifier les problèmes et de proposer une assistance aux pays sans littoral et de transit de la région. Le Botswana, le Lesotho, le Mozambique et la Zambie ont participé à la première phase exploratoire de ce projet et bénéficieront de l'assistance à plus long terme qui sera fournie dans un proche avenir.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

/Original : anglais/

/31 mai 1979/

Le Bureau régional pour l'Afrique dispose d'un budget modeste qui lui permet d'apporter une certaine assistance technique aux divers pays, sous forme notamment de services de consultants et de subventions pour frais de voyage aux fonctionnaires chargés d'activités visant à améliorer et à protéger l'environnement. Des missions de consultants ont été envoyées au Lesotho et au Mozambique et une assistance a été accordée pour permettre à des fonctionnaires du Botswana, du Cap-Vert, du Lesotho et de la Zambie de participer à des réunions et séminaires internationaux.

/...

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

/Original : français

/12 juillet 1979/

Botswana

1. L'OIT a apporté à ce pays une assistance technique financée par son budget régulier : assistance à la fédération des employeurs du Botswana; services consultatifs pour la sécurité et l'hygiène du travail; assistance dans le secteur de la sécurité sociale. En outre, un certain nombre de projets financés par des sources extra-budgétaires ont été exécutés ou sont en cours d'achèvement, dont un projet d'une durée de quatre ans destiné à renforcer le mouvement coopératif et financé par le DANIDA, Organisme danois de développement international (963 500 dollars), qui est devenu opérationnel le 1er janvier 1979 et une assistance prodiguée au Centre de formation de Botswana, grâce aux ressources financières du PNUD. En outre, des participants du Botswana ont pris part à des séminaires de formation organisés par l'OIT. Celle-ci va entreprendre bientôt d'autres actions : développement rural; projet organisé pour étudier un programme d'emplois d'urgence au Botswana; projet destiné à renforcer les services de l'administration du travail.

Cap-Vert

2. L'OIT a apporté son assistance technique au Cap-Vert dans le domaine de l'emploi, notamment un programme de travaux publics, une mission consultative de l'OIT pour la sécurité sociale, la réorganisation d'une Ecole technique et l'organisation d'un séminaire national sur la planification des programmes de travaux publics. Une réunion s'est tenue à Genève, sous les auspices du PNUD et de l'OIT, les 8 et 9 mai 1979, pour informer les organismes donateurs potentiels des besoins de financement du programme de travaux axé sur l'emploi du Cap-Vert. En avril 1979, une mission s'est rendue au Cap-Vert pour apporter ses conseils sur le développement de l'artisanat rural.

Comores

3. L'OIT a apporté aux Comores son assistance technique dans le domaine de la formation professionnelle sous forme d'un grand projet, qui s'est terminé à la fin de 1978. L'OIT poursuit des discussions en vue de continuer cette action.

Djibouti

4. Les activités se poursuivent en faveur de ce pays dans les domaines de la formation professionnelle et de la sécurité sociale. Les consultants de l'OIT ont relevé les domaines prioritaires de la formation, à savoir : l'artisanat rural, les secteurs industriel, commercial et rural.

/...

Guinée-Bissau

5. L'OIT a contribué à la réalisation d'un séminaire d'éducation ouvrière à Bissau en avril 1978. Elle a aussi apporté son assistance technique à l'Institut de la formation professionnelle technique de la Guinée-Bissau, dans le cadre d'un projet comportant deux phases, la seconde, financée par la Banque africaine de développement, est plus particulièrement axée sur la formation dans les secteurs du commerce. L'OIT a également apporté son concours technique dans les domaines de la réadaptation professionnelle et du mouvement coopératif.

Lesotho

6. Bien que le Lesotho ne soit pas encore membre de l'OIT, l'Organisation lui a apporté une assistance technique qui porte sur plusieurs secteurs socio-économiques : l'établissement d'un service national de l'emploi, le renforcement du Département de l'emploi, la réactivation et le développement du Centre d'artisanat manuel de Thabana-Li-Mele, les coopératives et le développement rural. L'OIT a aidé le Lesotho à élaborer et à exécuter les politiques, les programmes et les projets appelés à entraîner un relèvement du niveau de l'emploi productif, par l'intermédiaire du programme régional de l'OIT en Afrique appelé PECTA (Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique).

Mozambique

7. Une mission de l'OIT s'est rendue sur place pour aider le gouvernement à élaborer un projet de formation professionnelle capable de répondre aux besoins actuels du pays. Une mission exploratoire financée par le budget ordinaire de l'OIT, se rendra sur place afin d'étudier avec les autorités concernées les besoins en matière de sécurité et d'hygiène du travail. Une étude de faisabilité sera menée, en prévision d'un projet OIT/NORAD, Organisme norvégien de développement international, sur l'amélioration des routes, qui utiliserait des méthodes à haute intensité de main-d'oeuvre.

Sao Tomé-et-Principe

8. Le Conseiller régional de l'OIT pour le domaine industriel s'est rendu récemment dans ce pays pour étudier la possibilité de lancer un projet de formation professionnelle.

Seychelles

9. L'OIT a fourni une assistance technique à ce pays dans les domaines de la sécurité et de l'hygiène du travail, des coopératives (financée à l'aide du budget ordinaire pour la coopération technique de l'OIT), de la formation professionnelle pour les coopératives rurales et pour les pêcheurs (financée par le NORAD). Un projet visant à fournir une assistance à ce pays en vue de l'établissement d'un office national pour la formation professionnelle est à l'étude. En outre une étude de faisabilité concernant le développement de l'artisanat a été entreprise par l'OIT en 1979 et elle se poursuivra dès que les ressources nécessaires seront dégagées. Un projet de planification de la main-d'oeuvre, dont la première phase s'est déroulée en 1979, est exécuté par l'OIT. Un programme national d'éducation ouvrière en faveur des Seychelles a été négocié et durera huit mois répartis sur 1979 et 1980; il est financé par le PNUD.

/...

Zambie

10. Un projet OIT/PNUD d'assistance au "President Citizenship College" a été réalisé, grâce au financement de la Norvège. Un autre projet sur l'éducation ouvrière est en cours d'exécution. Un projet de réadaptation professionnelle des handicapés a pu être mené à bien grâce au financement assuré par la Finlande. Une assistance destinée à augmenter le bien-être familial, dans le cadre de l'éducation ouvrière, a commencé en 1978 et durera deux ans. D'autres projets en cours d'exécution portent sur la formation des apprentis et la mise au point d'un système de formation modulaire. En outre un expert en salaires, revenus, prix et productivité a apporté son concours au Gouvernement dans le domaine de la répartition équitable des revenus. L'OIT a également apporté son assistance technique au perfectionnement des cadres zambiens afin de créer une institution centrale chargée de la planification et de la coordination des programmes de perfectionnement des cadres dans le pays et de fournir des services de consultants aux organismes tant privés que publics et en particulier aux organismes para-étatiques. Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 1981, a permis d'octroyer des bourses et du matériel et de réaliser des activités.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

/Original : anglais/

/29 mai 1979/

1. Sept des pays en question sont des Etats membres de l'Organisation (Cap-Vert, Comores, Guinée-Bissau, Lesotho, Mozambique, Seychelles et Zambie) et peuvent donc de ce fait recevoir une assistance dans le cadre du programme ordinaire.

Botswana

2. L'UNESCO collabore à l'évaluation des projets du FISE et du Programme alimentaire mondial au Botswana. L'Organisation finance une bourse d'études de journalisme et fournit les services d'un statisticien et d'un spécialiste de l'éducation des adultes.

Cap-Vert

3. En 1978, l'UNESCO a financé un séminaire sur la promotion du créole et une mission d'étude pour la création d'un institut culturel. En outre, une mission s'est rendue dans le pays pour y fournir des services consultatifs en matière d'organisation de l'enseignement. L'UNESCO est en train d'exécuter un projet de radio scolaire grâce à une contribution spéciale de 230 560 dollars qui a été versée par la République fédérale d'Allemagne.

Comores

4. Une mission s'est rendue aux Comores en juin 1977 pour déterminer les besoins de ce pays en matière d'éducation et l'aider à élaborer un projet d'assistance préparatoire du PNUD pour une réforme de l'enseignement. L'UNESCO a également participé à une mission commune avec l'UIT et la FAO pour préparer un projet de réforme de l'enseignement. En janvier 1979, l'UNESCO a envoyé une mission pour établir une analyse sectorielle de l'enseignement.

/...

Djibouti

5. L'UNESCO a octroyé une assistance à Djibouti dans le cadre de son programme ordinaire en fournissant une bourse d'études en mathématiques et en sélectionnant le lauréat d'une bourse de formation à l'organisation et à la gestion de l'enseignement financée par le PNUD.

Guinée-Bissau

6. Une mission s'est rendue en Guinée-Bissau en décembre 1977 pour aider ce pays à élaborer un projet de construction d'écoles devant être financé par le Danemark, un projet d'assistance globale à l'enseignement, avec l'aide de la Banque africaine de développement, et un projet d'assistance à l'école Amilcar Cabral devant être financé par la Norvège. Cette mission avait également pour mandat d'informer les autorités des possibilités d'obtenir une assistance du Fonds international pour la promotion de la culture. L'UNESCO a également participé au financement d'un séminaire sur la protection des traditions nationales. En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), l'UNESCO est en train d'exécuter un projet sur les soins corporels et l'hygiène infantile. Elle a approuvé 13 projets dans le cadre de son programme de participation, pour lesquels elle fournira 143 000 dollars.

Lesotho

7. En 1977/1978, l'UNESCO a fourni au Lesotho une assistance s'élevant à 55 400 dollars dans le cadre de son programme de participation pour l'exécution de projets dans le domaine de l'éducation (6 000 dollars), des sciences sociales (6 000 dollars) des services de bibliothèques et d'archives (33 000 dollars) et de la culture et de l'information (10 400 dollars). L'UNESCO collabore également à deux projets du PNUD (Ecole normale nationale et formation d'enseignants en cours d'emploi) et à un projet du FNUAP pour la formation statistique.

Mozambique

8. En juillet 1977, une mission intersectorielle de l'UNESCO a aidé le Gouvernement du Mozambique à élaborer sept projets qu'il a été demandé au PNUD de financer. Au début de 1978, une autre mission de l'UNESCO s'est rendue dans le pays pour fournir des conseils pour l'exécution de certains de ces projets. L'UNESCO participe à l'exécution d'un projet financé par le PNUD en vue de la création d'un institut national pour la promotion de l'enseignement.

9. Une assistance d'un montant de 84 727 dollars a été fournie au Mozambique en 1977-1978 dans le cadre du programme de participation. L'UNESCO a approuvé 12 demandes d'assistance dans les domaines de l'enseignement, de la culture et de l'information, des sciences sociales et des statistiques, ainsi qu'une demande d'assistance à la Commission nationale.

10. Des projets d'alphabétisation ont également été approuvés dans le cadre du programme ordinaire.

/...

Sao Tomé-et-Principe

11. Deux missions ont été envoyées dans ce pays à propos d'un projet de réforme de l'enseignement : l'une, qui a été effectuée conjointement avec l'OIT en mars-avril 1977, a consisté à consulter le gouvernement sur la poursuite et l'extension du projet relatif à un institut national pour l'enseignement et la culture et sur la restructuration et la réforme de l'enseignement. L'autre, qui a eu lieu en avril 1977 a consisté à étudier le développement de la télévision.

Seychelles

12. Une mission s'est rendue aux Seychelles en novembre-décembre 1977 pour contribuer à l'élaboration, avec l'aide financière du PNUD, d'un plan quinquennal de développement de l'enseignement. L'UNESCO a également envoyé deux missions en 1978 pour analyser le système de l'enseignement dans ce pays. Un projet de réforme de l'enseignement sera présenté au PNUD pour financement. Une assistance d'un montant de 20 000 dollars a été octroyée pour l'aménagement de bibliothèques publiques. En février/mars 1979, un consultant a été envoyé auprès du gouvernement pour l'aider à mettre en place une infrastructure de communication. L'UNESCO coopère avec le gouvernement à la réalisation de projets concernant la jeunesse, la réforme et la planification de l'enseignement et l'administration scolaire.

13. Neuf projets d'un coût de 74 920 dollars ont été approuvés dans le cadre du programme de participation.

Zambie

14. Une assistance d'un montant de 50 000 dollars a été accordée à la Zambie dans le cadre du programme de participation pour financer deux bourses d'études, l'une dans le domaine de l'hydrologie (16 800 dollars) et l'autre dans le domaine de la politique scientifique (25 000 dollars), pour acheter du matériel destiné à l'Institut d'études africaines de l'Université de Zambie (5 000 dollars) et pour fournir une assistance financière à des écoles techniques (3 000 dollars). Grâce à des contributions spéciales, l'UNESCO a institué un service des ressources en eau et recruté un professeur pour l'Institut d'oenologie de l'Université de Zambie. Des négociations sont en cours en vue d'ajouter une deuxième phase au projet relatif aux ressources en eau.

15. En janvier 1979, le Directeur général a décidé de nommer à Lusaka un représentant de l'UNESCO pour les pays d'Afrique australe.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME

[Original : anglais]

[6 juin 1979]

1. L'OMCI fournit actuellement une assistance à quatre des pays mentionnés dans ces résolutions, à savoir, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique et les Seychelles.

/...

Cap-Vert

2. a) Le projet d'assistance à la réorganisation des chantiers navals est déjà bien avancé. L'exécution de ce projet, qui est financé par la Norvège et doit durer un an, a débuté le 17 janvier 1979 sous la responsabilité d'un consultant de l'OMCI spécialisé dans les opérations de radoub, la mécanique navale et la gestion des chantiers navals. On en est à l'achat du matériel indispensable. Le coût total de ce projet est estimé à 304 359 dollars.

b) Des bourses de formation à l'étranger doivent être octroyées à trois ressortissants du Cap-Vert pour une durée totale de 24 mois de travail dans le cadre d'un projet intitulé "Formation d'administrateurs maritimes et d'inspecteurs des transports maritimes", dont le coût est estimé à 43 320 dollars.

c) Il est prévu de fournir pour une durée de 24 mois de travail les services d'un spécialiste des instruments de navigation et du matériel radio dans le cadre d'un projet d'assistance en matière de navigation dont le coût total est estimé à 226 381 dollars. Ce chiffre comprend un montant de 69 000 dollars pour l'achat de matériel et un montant de 27 801 dollars pour l'appui technique et administratif. On est actuellement en train de procéder au recrutement d'un expert.

d) Il est prévu de fournir les services de trois experts de la formation maritime pour une durée de 50 mois de travail dans le cadre d'un projet d'assistance à l'Ecole de cabotage dont le coût total est estimé à 415 986 dollars. Ce chiffre comprend un montant de 62 500 dollars pour l'achat de matériel et un montant de 51 086 dollars pour l'appui technique et administratif.

Guinée-Bissau

3. a) L'exécution du projet d'inspection de la sécurité maritime se poursuit dans de bonnes conditions. Ce projet, qui est financé par la Norvège et doit durer six mois, a débuté le 15 décembre 1978 sous la responsabilité d'un consultant de l'OMCI. Le coût total de ce projet est estimé à 40 128 dollars.

b) Le projet de perfectionnement des aides à la navigation a été réexaminé en 1978 à la demande du gouvernement, en vue de réaffecter les crédits qui avaient été ouverts pour ce projet à l'achat de matériel. Le coût initial de ce projet avait été estimé à 147 972 dollars.

c) Il est prévu de fournir les services de quatre experts techniques pour une durée de 19 mois de travail dans le cadre d'un projet d'assistance à la réorganisation des chantiers navals dont le coût total est estimé à 237 405 dollars. Ce chiffre comprend un montant de 100 000 dollars pour l'achat de matériel, un montant de 29 155 dollars pour l'appui technique et administratif et un montant de 3 750 dollars pour couvrir diverses dépenses. On est actuellement en train d'examiner certains aspects de ce projet à la demande du gouvernement.

d) Le Gouvernement a retenu un projet de formation à la navigation et à l'entretien des navires dans l'intention de le présenter à la Norvège pour que ce pays envisage de le financer en 1980. Le coût de ce projet, qui consisterait notamment à fournir les services de quatre experts pour une durée de 25 mois de travail et des bourses pour une durée équivalant à 230 mois de travail, est estimé à 593 256 dollars. Ce chiffre comprend un montant de 34 000 dollars pour l'achat de matériel, un montant de 72 856 dollars pour l'appui technique et administratif et un montant de 345 900 dollars pour des bourses.

Mozambique

4. Le Gouvernement norvégien assure le financement d'un projet d'assistance préparatoire pour la création d'une école de la marine, qui consiste en une mission préparatoire et dont le coût total est estimé à 14 000 dollars. Un consultant de l'OMCI a effectué cette mission du 14 au 30 mars 1979 et son rapport est en cours d'élaboration.

Seychelles

5. Le Conseiller maritime régional pour l'Afrique s'est rendu aux Seychelles en octobre 1978 pour aider le Gouvernement à envisager l'application des diverses conventions de l'OMCI a ce pays. Le Conseiller interrégional de l'OMCI en matière de législation maritime doit se rendre aux Seychelles en août 1979 pour y fournir des services consultatifs.

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

/Original : anglais/

/11 mai 1979/

1. Les résolutions en question seront portées à l'attention de la prochaine Assemblée générale de l'OMPI qui doit se réunir en septembre/octobre 1979.
2. Un certain nombre de résolutions analogues concernant les pays en question, qui avaient été adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa trente-deuxième session en 1977, ont été portées à l'attention du Comité de coordination de l'OMPI à sa session de septembre/octobre 1978. Le Comité a noté que le Directeur général s'était déclaré disposé à répondre, dans les limites des ressources disponibles, à toute demande d'assistance émanant des Gouvernements du Botswana, du Cap-Vert, des Comores, de Djibouti, de la Guinée-Bissau, du Lesotho, du Mozambique, des Seychelles et de Sao Tomé-et-Principe, pour l'exécution des projets qui sont de la compétence de l'OMPI (document de l'OMPI, WO/CC/CII/4, paragraphe 72).
3. L'attention de la prochaine Assemblée générale de l'OMPI, qui doit avoir lieu en septembre/octobre 1979 sera attirée sur le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'inscrire le Cap-Vert et les Comores sur la liste des pays les moins avancés et a recommandé d'accorder la priorité et de réserver un traitement privilégié à Djibouti, à la Guinée-Bissau, à Sao Tomé-et-Principe et aux Seychelles.
4. Des ressortissants de la Zambie et des Seychelles ont participé à des réunions organisées par l'OMPI et se sont vu octroyer des bourses par l'organisation.
